

CADRE DE VIE

Redécouvrir nos mégalithes



Dolmen de La Roche-Vernaize (Les Trois-Moutiers)

La Communauté de communes du Pays Loudunais en partenariat avec la ville de Loudun et son musée Charbonneau-Lassay, lance une opération de mise en valeur des mégalithes (dolmens, menhirs, tumuli) et du patrimoine néolithique du Pays Loudunais.

Ce patrimoine datant de plusieurs millénaires (environ -8000 à -3000 ans avant JC), associé à celui du Thouarsais et du Saumurois, constitue en effet l'un des plus riches et des plus fragiles connus dans le grand Ouest. Déjà plus des deux-tiers des monuments ont disparu. Il devient urgent de sauver les derniers d'entre eux. Cette opéra-

tion permettra en outre de mieux identifier des sites méconnus du Loudunais.

Dans un premier temps, nous allons réaliser un inventaire des mégalithes (dolmens, menhirs et tumuli) présents sur les 52 communes du Pays Loudunais pour ensuite tenter de les préserver et de les mettre en valeur avec l'aide des propriétaires. Pour cela, diverses opérations, dont le débroussaillage manuel, pourront être proposées sur certains sites.

Les propriétaires de collections privées de silex et autres pierres polies seront aussi associés à cette démarche de connaissance et de valorisation. L'inventaire des outils issus du Néolithique sera complété par

des prospections au sol (la détection de métal étant interdite) sur les sites recensés au préalable ; opération rendue possible grâce à l'agrément délivré spécialement par la Préfecture dans le cadre de ce projet.

D'ici deux ou trois ans, diverses pistes de valorisation et de promotion seront proposées aux élus afin de présenter ce patrimoine néolithique au plus large public.

Le Service Régional d'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Poitou-Charentes est naturellement associé à la mise en valeur de ce patrimoine.

Les cépages de la collection de vigne à Curçay-sur-Dive sont désormais authentifiés

En octobre, des ampélographes* de renom, dont Louis Bordenave de l'INRA de Bordeaux, Thierry Lacombe de l'INRA de Montpellier et Jean-Michel Boursiquot de Sup-Agro de Montpellier, ou encore Sébastien Julliard directeur du conservatoire du vignoble charentais et Didier Viguière de la chambre d'agriculture de l'Aude étaient présents pour procéder à l'authentification des 52 cépages de la collection des Treilles de la Reine Blanche à Curçay-sur-Dive.

Une identification préalable d'une partie des collections avait été réalisée avec l'aide de Laurent Audeguin de l'Institut

Français de la Vigne et du Vin et de Virginie Grondin de l'INRA (antenne de Montreuil-Bellay). Les spécialistes ont pu noter le bon état sanitaire de la collection et l'intérêt paysager du site installé au cœur du bourg de Curçay. Les efforts des équipes communautaires en partenariat avec la commune et l'apport des intervenants bénévoles qui offrent de nombreux conseils pratiques portent ainsi leurs fruits. Dès l'ouverture prévue au printemps 2016, les vignes devraient avoir fière allure. La collection présente pour moitié des cépages nobles, révélateurs du pays comme le Chenin, le Cabernet franc, la

Folle blanche, le Chardonnay... L'autre moitié est composée de cépages hybrides créés à la fin du 19^e siècle pour résister au phylloxéra : Noah, Othello, Baco, 54/55.

Parmi les curiosités, on notera le cépage Alicante Terras, le Melon, cépage traditionnel du Muscadet ou encore le Gewurztraminer, issu de l'Alsace.

La Communauté de communes a obtenu l'autorisation de planter des cépages interdits depuis 1935 comme le Noah et l'Othello puisqu'il s'agit de créer une collection préservant le patrimoine génétique viticole local. L'aménagement de cette collection se poursuit avec la réa-



Edito

Bruno Belin,
Président de la Communauté de communes,
Premier Vice-Président du Conseil Général
de la Vienne

Après une belle période estivale riche en visites et en découvertes, nous voici déjà arrivés aux fêtes de fin d'année.

Je vous donne rendez-vous sur les Marchés de Noël Loudunais : Monts-sur-Guesnes, Les Trois-Moutiers, Loudun et enfin le « Noël à la Maison » proposé par la Maison du Tourisme. Ces rendez-vous festifs et féériques nous permettent de nous retrouver en famille et entre amis autour de l'artisanat et des productions locales si essentielles à nos territoires.

Je vous souhaite d'agréables moments et vous laisse découvrir l'actualité de notre Communauté de communes avec ce nouveau numéro de notre Journal.

Bonne lecture.

Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 21 septembre 2014, une randonnée sur le thème des dolmens et mégalithes était proposée sur la commune des Trois-Moutiers.

Près de 150 personnes ont pu découvrir :

- une exposition « photos » des derniers dolmens Loudunais,

- une exposition d'outils en silex et de pierres polies issus de collections privées,
- la découverte du Dolmen de la Roche-Vernaize et du Bois des chilloux, ancienne carrière de grès ; le tout agrémenté par des découvertes botaniques, architecturales et gastronomiques.



Les ampélographes au travail

lisation d'une loge de vigne en pierres de récupération, d'une tonnelle de raisin de table (Chasselas et Madeleine) et d'une signalétique pour accueillir le public. Les cheminements seront profilés en calcaire local afin

d'accueillir un large public le label Tourisme et Handicap est recherché.

- * spécialistes de l'identification de la vigne

Ce numéro est une publication de la Communauté de Communes du Pays Loudunais.
Directeur de la publication : Bruno Belin
Conception graphique et rédaction : CCPL/PM/SC/SR/Claire Grignon
Crédits photos : CCPL
Impression : MEGATOP - Naintré (86)
Distribution : Mairies du Pays Loudunais - Express Diffusion (Loudun & Rossay)
Tirage : 14 000 exemplaires. ISSN 1955-947X.

Communauté de communes du Pays Loudunais
2 rue de la Fontaine d'Adam BP 30004 86201 Loudun Cedex
Tél. 05 49 22 54 02 Fax 05 49 22 99 77 contact@pays-loudunais.fr - www.pays-loudunais.fr



Ne jetez pas ce document sur la voie publique, mais déposez-le dans un point recyclage papier.

ÉCONOMIE

Créa'Territoires



Les lauréats du concours.

Le concours Créa'Territoires, organisé en partenariat avec le Centre d'Entreprises et d'Innovation, a eu lieu pour la seconde année consécutive sur le Pays Loudunais. Ce concours, qui permet de promouvoir le tissu économique local, s'adresse aux chefs d'entreprises de moins de 2 ans d'activité et aux repreneurs d'entreprises.

Cette année, 4 chefs d'entreprises ont été primés :

PRIX PROJET
Cédric HERAULT
Entreprise AJLH
Jointoyeur plaquiste - Arçay

PRIX CREATION
Annabelle VELGHE
Entreprise SEGMENT
Prestations de services administratifs pour les entreprises Loudun

PRIX REPRISE
Fabien MENIER
Reprise de l'entreprise LECHAUX
Plomberie chauffage - Beuxes

PRIX COUP DE CŒUR DU JURY
Aurélia GAZENGEL
Les Petits Papiers Loudunais
Conceptions graphiques pour les professionnels - Loudun

Les chefs d'entreprises lauréats des prix Projet, Création et Reprise se sont vu remettre chacun un chèque de 400 euros.

Le Prix Coup de cœur du jury était doté d'un chèque de 1 000 euros.

Tous ces prix ont été offerts grâce à nos partenaires locaux : Banque Populaire, Fiducial, Allianz, Gan, Strégo et Axa Agence Bellicault.

La Communauté de communes a offert à chacun un panier garni de produits locaux.

Forum ENTREPRENDRE EN VIENNE

Le Pays Loudunais était une nouvelle fois présent au Forum Entreprendre en Vienne qui a eu lieu le 6 novembre à Châtelleraut.

Ce fut un moment d'échanges avec les porteurs de projets

souhaitant s'installer sur le territoire. C'était aussi l'occasion de prendre contact avec tous les partenaires présents à cet évènement.

À savoir que durant cette journée, une bourse d'opportunités présentait toutes les entrepri-

Entreprendre en Vienne

Le forum de la création, transmission, reprise d'entreprise

ses (commerces et artisanat) à reprendre sur le Pays Loudunais et plus largement sur le département.

Les entreprises accompagnées par l'atelier régional de la création

Romain FAUQUEUX et
Christophe LEMARCHAND
ORNEO HOME DESIGN
Décorateur Concepteur
d'Intérieur
2 Impasse de la Roquette
86330 SAINT-JEAN-DE-SAUVES
06 60 76 65 19
contact@orneo-design.fr
www.orneo-design.fr

Valérie PITHON
LE PALAIS DES SAVEURS
Boulangerie - Pâtisserie
Rue Porte de Chinon
86200 LOUDUN
05 49 22 48 10

Coup de Pouce aux Très Petites Entreprises

Ce nouveau dispositif d'aides financé par la Région Poitou-Charentes s'adresse aux Très Petites Entreprises du commerce, de l'artisanat et de service, installées sur le Pays Loudunais.

Cette aide peut être sollicitée pour tout projet d'investissement de modernisation, de capacité et de croissance, d'informatisation, d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les investissements liés à des évolutions intérieures des locaux (second œuvre) ou à la mise aux normes des locaux d'activité (hors travaux de sécurité) peuvent également être éligibles.

Et toujours des aides actives pour les porteurs de projet ou les chefs d'entreprises : la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre, le dispositif d'aide aux Très Petites Entreprises ou encore le chèque numérique.

Le montant des investissements doit être compris entre 2 000 et 50 000 euros. L'aide est plafonnée à 5 000 euros.

La satisfaction aux critères d'éligibilité ou de dépenses ne constitue pas un droit à l'aide régionale.

Pour déposer une demande ou obtenir des renseignements sur ce dispositif contacter :
Evelyne RENIAUD
Atelier Régional de la Création
05 49 22 99 75
evelyne.reniaud@pays-loudunais.fr



Immobilier d'entreprises

La viabilisation des zones d'activités de Moncontour et Trois-Moutiers est désormais terminée. Des terrains sont donc disponibles à la vente sur ces zones.

La Communauté de communes vous propose aussi des terrains viabilisés sur les Zones d'activités de Monts-sur-

Guesnes, Bournand et Nueil-sous-Faye. Également des bâtiments artisanaux disponibles à la vente ou à la location sur les Zones d'activités de Monts-sur-Guesnes et Nueil-sous-Faye.

Pour tout renseignement, contacter Evelyne RENIAUD

CULTURE

Salle culturelle à Ranton

Après plusieurs mois de démarches administratives, les travaux de réhabilitation de l'ancien musée paysan de Ranton en salle culturelle polyvalente ont débuté mi-octobre avec Jean-Yves Brioux, architecte D.P.L.G. à Loudun, aux commandes.

Ils devraient se poursuivre jusqu'après l'été. Une ouverture du site est prévue pour le dernier trimestre 2015. Un groupe de travail sera mis en place prochainement pour envisager le fonctionnement de cet équipement et prévoir une première programmation.



AMÉNAGEMENT

Des travaux à Martaizé

Dans le cadre de l'aménagement des centres-bourgs, la salle des fêtes de Martaizé voit agrandir son parking.

Cela va permettre d'accueillir un plus grand nombre de voitures et désengorger la rue d'Aulnay qui devenait vite encombrée

lors de manifestations. L'agrandissement du parking se fait sur le terrain en face de la salle des fêtes. L'espace s'organise dans un sens giratoire, ce qui permettra une circulation fluide des voitures. Ce projet comprend également l'installation d'une aire de jeux pour enfants

à côté de la salle des fêtes, des espaces verts, la mise en place d'un ralentisseur rue d'Aulnay en passant à une zone limitée à 30, la construction de toilettes publiques ainsi qu'une aire de pétanque. Le coût total de ce projet est de 217 800 euros TTC.



TOURISME

Des touristes de plus en plus présents en Pays Loudunais

L'heure du bilan 2014 a sonné ! Cette année, la Maison du Tourisme du Pays Loudunais et ses antennes connaissent une hausse de leurs fréquentations touristiques de 9.71%.

Avec le plan tourisme 2013-2015, qui incluait la rénovation des offices de tourisme, le recrutement des hôtesses d'accueil et l'ouverture à l'année, nous avons accueilli et informé 9 854 touristes au sein de nos

offices jusqu'à ce jour. Ces touristes viennent principalement des départements limitrophes, mais aussi de Paris et de Normandie et pour les étrangers, principalement d'Angleterre et de Belgique. L'office de tourisme de la ville de Loudun a été récompensé pour le développement de ses animations par une augmentation de sa fréquentation, particulièrement au mois d'août.

Le Pays Loudunais devient une destination touristique

La principale demande de l'année recueillie au sein de nos offices de tourisme, a été : « Que peut-on faire à moins de 30 km avec les enfants ? ». Cette demande est encourageante pour nous et pour nos sites touristiques qui développent les thématiques « enfants » et « famille ».



L'activité associative

Du côté des associations de développement touristique, on constate une progression des animations sur le territoire avec toujours plus de personnes qui y participent.

Par exemple, 109 exposants étaient présents à la brocante de Monts-sur-Guesnes avec l'association. Plus de 100 personnes payantes à chaque représentation de l'animation lavandières de l'association Animation Touristique de la Vallée de la Dive à Mon-

contour, en hausse par rapport à 2013.

Et plus d'une trentaine de voitures pour la journée rurale de l'association Animation et Découverte du Patrimoine du secteur des Trois-Moutiers, avec toujours un franc succès.

Que de projets encourageants pour la saison 2015 !

La visite théâtrale de la ville de Loudun a été victime de son succès avec la présence de 120 personnes sur une soirée.

À vos agendas !

- * Samedi 13 décembre : marché de Noël, Monts-sur-Guesnes
- * Dimanche 14 décembre : marché de Noël, Les Trois-Moutiers
- * Samedi 20 et dimanche 21 décembre : marché de Noël, Loudun
- * Dimanche 21 décembre : ateliers pour petits et grands, animations et dégustations gourmandes... un accueil chaleureux, une ambiance conviviale et de nombreuses idées cadeaux vous attendent pour un 'Noël gourmand à la Maison de Pays' avec l'association de la Maison du Tourisme du Pays Loudunais.



Une relation client privilégiée

Actuellement conseillère en séjour à l'antenne de Moncontour, Charlotte Bruneteau est désormais chargée de la relation client.

Elle supervisera donc l'accueil, les réservations, le réceptif pour assurer une qualité de service au sein de la Maison du tourisme du Pays Loudunais et coordonnera l'animation du territoi-

re. Son rôle sera d'accompagner les associations de développement touristique pour établir un programme d'actions cohérent. Une première réunion a été proposée aux associations le 3 novembre pour faire un bilan de l'année 2014 et pour réfléchir à l'organisation en commun d'un évènement à la Maison de Pays qui lancerait la saison 2015.

ENFANCE

Temps d'Activités Périscolaires

L'heure de la rentrée a sonné ! Pour cette année 2014/2015 les écoles du Pays Loudunais sont heureuses d'accueillir près de 1300 élèves dont presque la moitié qui utilise les transports scolaires.

Outre les compétences des 12 accueils périscolaires, du fonctionnement et de l'investissement dans les écoles maternelles et la gestion de second rang des transports, la Communauté de communes du Pays Loudunais prend en charge la mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis cette

rentrée. Ce changement soulève de nombreux questionnements. Nous allons tenter d'y répondre.

Pourquoi l'inscription aux Temps d'Activités Périscolaires est-elle payante en Pays Loudunais ?

Le Pays Loudunais instaure une inscription payante aux Temps d'activités Périscolaires afin d'assurer un taux d'encadrement qui garantisse de bonnes conditions pour l'organisation de ces temps. À ce jour ce sont plus de 800 élèves qui sont inscrits aux TAP, sachant qu'il

faut un adulte pour encadrer 14 enfants en maternelle, et un adulte pour 18 enfants en élémentaire. Ainsi le personnel nécessaire représente un coût de 140 000€ pour l'année scolaire 2014/2015.

Pourquoi les horaires diffèrent en fonction des écoles du territoire ?

Dans notre territoire rural, les transports scolaires jouent un rôle primordial pour l'accès des enfants à l'école. Toutes les écoles ne sont pas desservies à la même heure, c'est pour cela que les temps d'activités

périscolaires ont dû s'adapter aux horaires de transport. À cette contrainte s'ajoute celle de la pause méridienne qui doit être au minimum d'1h30 depuis septembre 2014.

Pourquoi la mise en place d'activités extérieures est-elle difficile ?

Dans certaines écoles, le temps d'activités périscolaires est limité, il est donc impossible de pratiquer une activité extérieure lorsque le temps est inférieur à 40mn. Il est également compliqué d'instaurer des activités extérieures pour les plus petits

(maternelles). Quant aux associations, elles ont des difficultés à intervenir pendant ces TAP, car il faut mobiliser des bénévoles, indisponibles sur des périodes régulières ou bien des salariés qui sont peu nombreux sur le territoire et ne pouvant pas réaliser une animation réussie sur des temps aussi courts. Toute l'équipe du pôle enfance et jeunesse travaille pour accueillir vos enfants dans de bonnes conditions.

Pour plus de renseignements : Andy Pasquier 05 49 22 54 02

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Foire exposition de Loudun

Du 20 au 24 septembre 2014, s'est déroulée la 39^e Foire exposition de Loudun. La Communauté de communes participait évidemment à cet événement en mettant à l'honneur la coopération décentralisée.

Pour répondre au thème de cette foire « Artisanat d'ici et d'ailleurs », le stand se composait d'un maquis du Burkina Faso et d'une habitation typique haïtienne. Nous félicitons l'équipe technique pour le travail réalisé qui a été très apprécié par les visiteurs. L'ambiance

rappelait l'esprit de ces deux pays chaleureux avec lesquels nous travaillons.

Un remerciement sincère aux bénévoles des deux comités de jumelage (Comité de jumelage Pays Loudunais-Dapelogo et Vienne Haïti Solidarité) présents sur le stand durant ces 5 jours.

Enfin, le traditionnel pot des élus a permis aux conseillers communautaires de visiter ce stand et de découvrir les saveurs des deux pays.



www.pays-loudunais-dapelogo.org
www.vienne-haiti-solidarite.org

PÔLE DÉCHETS

Poitou Polystyrène : une solution locale de collecte et de recyclage !

48m³ de polystyrène expansé ont été recyclés depuis le 1^{er} septembre 2014 grâce à la convention signée entre la Communauté de communes du Pays Loudunais et la SARL Poitou Polystyrène (86) dont la finalité est de collecter et recycler les déchets Polystyrène.

Un bac est mis à disposition des particuliers à la déchèterie de Loudun-Messemé. Sur le territoire, le gisement de polystyrène à valoriser est de 500m³. Aujourd'hui, grâce à cette nouvelle collecte 100% de ces déchets de polystyrène collectés

sont recyclés sous différentes formes comme le rembourrage des coussins, ou le garnissage de siège.

Quel polystyrène se recycle ?
Le polystyrène valorisé est celui utilisé pour le calage (meubles, électroménagers...), les billes de protection et les plaques isolantes.

Les barquettes alimentaires et les caisses de poissons sont à mettre dans le bac à ordures ménagères.

ici NOUVEAU TRI POUR L'AMEUBLEMENT



Nouveau tri Eco-mobilier : donnez une deuxième vie à vos meubles !



Depuis le 1^{er} octobre 2014 une benne spécifique aux Déchets d'Équipement d'Ameublement (DEA) a été mise en place à la déchèterie Loudun-Messemé. Cette nouvelle collecte réalisée en partenariat avec l'éco-organisme Eco-mobilier permet aux usagers de recycler les meubles, chaises, fauteuils, matelas, literies cassés ou démontés.

L'éco-organisme donne ensuite une deuxième vie à ces meubles, soit en les recyclant soit en les valorisant sous forme

de production énergétique ou d'électricité. Depuis le début de l'opération, 7 bennes ont été collectées correspondant à 15 tonnes de meubles recyclés.

À savoir : Vous pouvez également déposer vos meubles usagés auprès d'associations solidaires.

Pour plus de renseignements : www.pays-loudunais.fr et à l'accueil de la déchèterie de Loudun-Messemé.

Calendrier de collecte

Vous trouverez dans ce journal le calendrier de collecte 2015. Ce document est téléchargeable sur le site :

www.pays-loudunais.fr rubrique « Trier ses déchets ». Nous vous invitons à présenter vos bacs roulants sur le domaine public suffisamment remplis.



Rappel des consignes de tri

Je mets



Publicités / Magazines
Journaux / Annuaires
Courriers / Enveloppes
Papiers de bureau / Catalogues



Bouteilles en verre
Pots / Bocaux en verre



Vêtements, chaussures
et linge de maison en sac



Emballages en carton
Bouteilles en plastique
Emballages métalliques
Briques alimentaires



Ordures ménagères
(dans un sac solide et fermé)



Déchets de cuisine
(épluchures...)
Déchets de jardin
(feuilles, gazon...)
Déchets non ménagers
(paille, essuie-tout...)



Je ne mets pas

Papiers peints
Films plastiques de suremballage

Faïence / Porcelaine
Vaisselle en verre / Miroir
Ampoules



Vêtements et tissus souillés

Serviettes en papier
Barquettes polystyrène
Couches bébé
Sacs de suremballage plastique



Tous les déchets encombrants
acceptés en déchèterie : gravats,
déchets verts, déchets dangereux,
piles, déchets électriques et
électroniques



Restes de viandes, de poissons
Produits laitiers
Sacs de poussières
Cendres
Excréments

Pour tous les autres déchets (gravats, piles, lampes, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts...) nous vous invitons à les déposer dans les 5 déchèteries du Pays Loudunais.

Vous pouvez consulter les horaires d'ouverture des déchèteries sur www.pays-loudunais.fr rubrique « Déchèteries » Rappel : Le dépôt en déchèterie est gratuit pour les particuliers ; payant pour les professionnels.

Pour toutes questions, la Communauté de communes met à votre disposition un Guide du tri, un Guide du compostage et la plaquette Eco-mobilier.

Renaudot, une renommée du Pays Loudunais

C'est en Pays Loudunais, à Loudun, que toute cette histoire a débuté. C'était par un jour sans nuage de l'année 1586, alors que le roi Henri III règne sur la France. Ce jour-là Théophraste Renaudot ouvre les yeux sur le monde, un monde qu'il va aider, aimer et même un peu transformer.

Au cours de ses premières années de formation, notre jeune héros est confié à un sage local qui fait de lui un humaniste et un lettré, un traducteur de Platon et de Virgile, un amoureux de la nature qu'il apprend à bien connaître. Malgré la mort de ses parents, lors d'une terrible épidémie de peste, Théophraste Renaudot décide de poursuivre

ses études et il choisit la médecine.

Ce médecin est un homme heureux. Parmi ses patients de Loudun, qu'il ausculte avec passion, qu'il soigne et auxquels il prescrit des potions, Théophraste Renaudot voit arriver un jour, un capucin, le Père Joseph dont le nom d'état civil est François Leclerc du Tremblay. Cette rencontre est primordiale pour son avenir, les deux hommes s'entendent parfaitement bien. Le religieux s'en confie à son maître, l'évêque de Luçon, un certain Richelieu dont il est le bras droit, l'éminence grise.

Alors quand Richelieu entre au Conseil du roi Louis XIII, le Père

Joseph demande à Théophraste Renaudot de venir s'installer à Paris où on lui confie la tâche de créer un Bureau d'adresses et de rencontres, c'est-à-dire une officine de petites annonces, de renseignements en tout genre et un Mont-de-piété. L'esprit méticuleux du médecin fait merveille.

Il a toute la confiance de Monsieur le Cardinal. Et quand il propose de répondre aux différents pamphlets qui circulent par une publication imprimée, il reçoit un accueil enthousiaste de la part du pouvoir. Et à la fin du mois de mai 1631, le premier numéro de La Gazette, premier véritable journal français, est mis en vente.

La plume de Renaudot, père du journalisme, offre une belle renommée au Pays Loudunais !

Frédéric GERSAL
Journaliste et Passeur d'Histoire



Histoire
du Loudunais